

Une précieuse institution

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **25 (1988)**

Heft 889

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1017968>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

De la solidarité au chacun pour soi

«Un pour tous, tous pour un». La Suisse est-elle encore fidèle à sa devise? La question est justifiée après le rejet massif de la modeste révision de la loi sur l'assurance-maladie et maternité. Certes on ne connaît pas encore avec précision les motifs de la majorité rejetante — le couplage maladie-maternité n'a probablement guère plu — les éléments font défaut pour déterminer lequel des deux volets a fait capoter le projet — à moins que ce ne soient les deux. Néanmoins, plusieurs indices permettent de penser que le résultat de cette votation manifeste une crise de la solidarité sociale.

En effet, ce n'est certainement pas la crainte exprimée par l'Union suisse des arts et métiers — cette nouvelle ponction sur les entreprises va peser trop lourdement sur l'économie — qui a fait la décision. Par contre, on a pu entendre dans le cadre de la campagne référendaire des arguments relevant du plus pur individualisme et qui mettent directement en cause la solidarité sociale: de jeunes salariés, qui n'envisagent pas d'avoir d'enfants, ne voient pas en quoi ils sont concernés; des parents qui n'ont pas bénéficié à l'époque d'une allocation-maternité ne veulent pas contribuer financièrement à une institution dont ils ont dû ou pu se passer et dont ils n'ont maintenant plus rien à attendre.

Les vives attaques portées contre le fait que même les mères disposant d'un revenu confortable allaient toucher une allocation semblent avoir eu un effet important. Que de tels arguments portent indique bien que l'idée même d'assurance et la solidarité qu'elle implique n'ont plus la cote.

La philosophie de l'assurance exige de chacun qu'il accepte de payer pour se prémunir contre un risque éventuel. L'assurance conjugue intérêt — la couverture du risque assuré lorsqu'il se concrétise — et solidarité — l'acceptation que ses propres versements profitent à d'autres. Si chacun exige de «rentabiliser» son investissement, le système ne peut que périr. Ainsi l'assurance-vol est devenue sensiblement plus chère non seulement à cause de l'augmentation du nombre des délits, mais également parce que des assurés en abusent.

Dans le même ordre d'idée, le nombre des retraités qui choisissent de se faire verser un capital est en augmentation: ainsi, en cas de décès prématuré, les héritiers pourront disposer de l'avoir de prévoyance professionnelle du défunt qui n'aura pas payé sa vie durant «pour rien». Même philosophie encore chez ces assurés qui demandent à leur médecin un congé-maladie en récompense de leur bonne santé durant l'année.

L'échec cinglant du 9 décembre peut faire craindre qu'à l'avenir seuls les projets qui prévoient des avantages substantiels pour le plus grand nombre trouvent grâce aux yeux du souverain. La politique sociale, pour obtenir l'appui d'une majorité, devra procéder par arrosage à large spectre. A ce jeu du chacun pour soi, la justice sociale cède le pas à l'intérêt de la majorité; l'Etat-providence n'est plus qu'une machinerie à laquelle on demande de préserver les situations acquises, au détriment des minorités.

JD

TESSIN Une précieuse institution

(jd) L'Office de la recherche économique du canton du Tessin est une institution unique en Suisse. Depuis 1961 il a présenté plus de 300 études sur le marché du travail, la politique énergétique, le tourisme, la démographie, la conjoncture économique, les transports, l'innovation technologique, les régions de montagne et les régions transfrontalières. Il coopère à des projets de recherche nationaux et internationaux et le haut niveau scientifique de ses contributions est unanimement reconnu. Privé d'université, le Tessin dispose, grâce à cet office, d'un outil indispensable à la connaissance de sa réalité économique et sociale. L'Office travaille en toute indépendance et choisit librement ses sujets d'analyse et ses méthodes.